

GUIDE DE COULEURS

C
H
A
R
T
E

C
O
U
L
E
U
R
S

S
T
A
N
D
A
R
D
S

Chez *Thomas & Betts*, division All-Struct, nous sommes conscients de l'importance de la qualité du traitement de surface et nous tenons à respecter les standards de nos clients, ainsi que les standards d'environnement. C'est pourquoi nous sommes très exigeants auprès de nos fournisseurs afin d'obtenir les meilleurs standards de l'industrie.

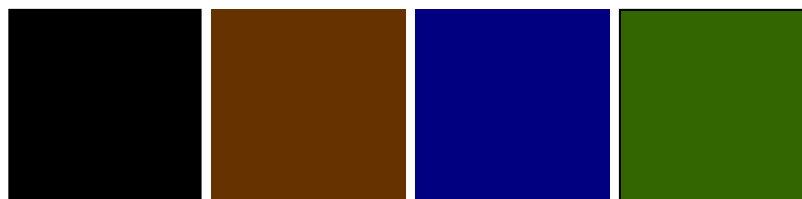
Tous nos fûts et consoles ont un fini de peinture en poudre de polyester thermodurcissable (4 mils/100 microns). Les composantes chimiques constituant les résines thermodurcissables offrent une résistance aux brouillards salins (norme ASTM B117) et sont imperméables à l'humidité (norme ASTM D2247) selon les exigences de nos clients.

Grâce à un système de traitement de surface à la fine pointe de la technologie, toutes les surfaces sont traitées, avant chaque application de peinture, dans le but d'assurer la meilleure adhérence possible de la peinture et éviter qu'elle ne s'écaille. De plus, le fini résiste aux intempéries et à la corrosion. Cette méthode de prétraitement est efficace et écologique.

GUIDE DE COULEURS

Choix de couleurs :

All-Struct vous offre 7 couleurs standards. Disponible en fini texturé ou lisse.



Noir
(RAL9005)

Bronze
(RAL8019)

Bleu royal
(RAL5007)

Vert forêt
(PG0720LT)



Gris pâle
(RAL7035)

Gris foncé
(RAL7046)

Blanc
(RAL9016)

Autres couleurs disponibles sur demande.

* Nos couleurs sont basées sur la charte internationale RAL ou Protech

** D'autres types de finition sont possibles, tels que mat, métallique, lustré et semi-lustré.

Cependant, vu le fini des pièces, nous suggérons le fini texturé, qui a l'avantage d'assurer une finition uniforme, tandis que le fini lisse pourrait laisser paraître de légères imperfections.

Il est possible de produire de la peinture en poudre pour obtenir une couleur spéciale. Nous vous fournirons un échantillon et, suite à votre approbation, nous vous indiquerons les quantités minimales requises et les frais supplémentaires.

GUIDE DE COULEURS

GARANTIE :

Thomas & Betts offre une garantie limitée de 5 ans sur la qualité de ses surfaces peintes, couvrant la corrosion, la perte de brillance et la perte de couleur, et ce, à compter de la date de facturation. Cependant, le fini de surfaces de couleur "Métallique" est couvert d'une garantie de un (1) an, seulement. Dans le cadre d'un projet comportant plusieurs phases et/ou pour lequel la livraison s'effectue par lots, il est possible que les différents lots présentent de faibles différences de couleur, dues à une différence de lots de fabrication de la peinture chez nos fournisseurs ou à l'usure normale de la peinture sur les produits livrés précédemment.

Pour qu'une demande de règlement soit valide et honorée, une description écrite et détaillée de tout défaut (mauvaise couleur, décoloration, écaillage, formation de bulles, ou autre) ainsi qu'une photo devront être fournies à Thomas & Betts, et ce, durant la période de garantie. Si Thomas & Betts établit que cette demande de règlement est valide, et reconnaît qu'il y a présence d'un défaut, nous traiterons la demande.

De plus, les frais de main-d'œuvre requise pour enlever et/ou réinstaller le produit d'origine ou de remplacement seront payables par le client. Tous les frais de transport pour le retour et pour une nouvelle expédition de la marchandise seront aussi payables par le client.

Les mesures correctives choisies par Thomas & Betts, à sa discrétion, constitueront le recours unique et exclusif pour le client, aux termes de la présente garantie. Voici les critères sous lesquels la demande sera établie si le fini de surface d'un produit présente un défaut durant la période de garantie :

Décoloration : Décoloration supérieure à 5 E, telle que mesurée à l'aide de la dernière version révisée de la procédure D2244 de l'ASTM, qui consiste à comparer un échantillon non exposé à une surface exposée après avoir enlevé les saletés et la craie.

Corrosion et manque d'adhérence : Degré de corrosion et manque d'adhérence supérieurs au niveau de corrosion 5, tels que mesurés à l'aide de la dernière version révisée de la procédure D610 de l'ASTM pour le produit complètement assemblé.

Brillance, conservation : Le brillant doit être conservé dans une proportion minimale de 30 %, telle que mesurée à l'aide de la dernière version révisée de la procédure D523 de l'ASTM, qui consiste à comparer un échantillon non exposé à une surface exposée après avoir enlevé les saletés et la craie.

GUIDE DE COULEURS

C
H
A
R
T
E

C
O
U
L
E
U
R
S

S
T
A
N
D
A
R
D
S

Éléments NON-GARANTIS par notre garantie de fini de surface :

- Fini de surface des pièces de rechange NON fournies par All-Struct;
- Dommages causés par un usage inapproprié, de la négligence, un accident, du matériel étranger attaché à l'équipement ou une mauvaise installation;
- Corrosion, écaillage ou décoloration causé par des précipitations environnementales ou des facteurs imprévus tels qu'une chute de grêle, du vandalisme, de la pluie acide, de la sève d'arbre, une immersion sous l'eau ou des matières volantes.